



Le premier volet de l'expertise CRREF fait un bilan des connaissances sur les coupes rases et le second s'intéresse à la maîtrise du renouvellement des peuplements dans un contexte de changement climatique

Romain Provost © CNPF

# Une expertise sur les coupes rases et le renouvellement

François d'Alteroche, rédacteur Forêt & Innovation

« Une coupe rase est une pratique visible et concrète, par opposition à d'autres concepts, comme la biodiversité, que l'on a beaucoup plus de mal à visualiser. La coupe rase ne peut pas être séparée d'un itinéraire ou d'une trajectoire sylvicole : elle s'inscrit à la fois à la fin d'un cycle et au début d'un nouveau. » expliquait Nicolas Picard, directeur du GIP Ecofor à l'occasion du séminaire de restitution, de l'expertise Coupe Rases et RENouvellement des peuplements Forestiers (CRREF) en contexte de changement climatique qui s'est tenu le 22 novembre 2022<sup>1</sup> au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. C'est à l'occasion de cette journée qu'ont été dévoilés les premiers résultats de ce travail de recherche et de synthèse conséquent qui a mobilisé au cours de ces deux dernières années de nombreux scientifiques de différents organismes. Cette expertise a été essentiellement fondée sur des bilans de connaissances, c'est-à-dire sur des études déjà réalisées. Quelques en-

quêtes de terrain ou en ligne ont également été menées. L'expertise collective a été organisée en deux volets : l'évaluation du système coupes rases-renouvellement et l'analyse des modes de renouvellement.

## Le pourquoi de ce rapport

Les évolutions du climat font souffrir les forêts françaises. Elles se traduisent pour différentes essences par des mortalités accrues, visibles dans de trop nombreux peuplements sur l'ensemble du territoire. « Le contexte actuel est marqué par une crise environnementale globale, qui incite à mettre en œuvre sans tarder une politique ambitieuse d'adaptation au changement climatique tout en préservant la biodiversité

<sup>1</sup> Voir : <http://www.gip-ecofor.org/22-novembre-2022-seminaire-de-restitution-de-l'expertise-collective-expertise-crref-coupes-rases-et-renouvellement-des-peuplements-forestiers-en-contexte-de-changement-climatique>

## Sommaire

- 18 Coupes rases en forêt : comment les définir ?
- 22 Aspects réglementaires de la pratique des coupes rases
- 24 Stabilité apparente des surfaces concernées par des coupes de plus de 90 % de l'étage dominant
- 26 Perspective historique autour des mobilisations sociales et des conflits en forêts
- 31 Un microclimat forestier modifié par les ouvertures dans la canopée
- 33 Incidences sur le bilan hydrique
- 34 Incidence sur la fertilité chimique des sols et la qualité chimique des eaux de surface
- 37 Renouvellement des forêts en contexte de changement climatique : enquête chez nos voisins européens
- 42 « Planter sans "se planter" ! »

L'équipe-projet du rapport CRREF était composée d'un chef de projet (Guy Landmann) et d'une coordinatrice (Garance Marquet puis Morgane Delay).

Le Comité d'orientation était composé des représentants des financeurs de l'expertise (MASA via le RMT AFORCE, MTECT, ADEME, OFB) et de l'équipe-projet.

Le Comité des utilisateurs était composé de parties prenantes de la filière forêt-bois et de la société civile. Il visait à informer les parties prenantes des orientations et des résultats de l'expertise.

Après avoir été lancée en mars 2021, les premiers mois de l'expertise ont été consacrés à la constitution du collectif d'experts. Les thèmes traités ont été déclinés en une cinquantaine de questions, traitées par 65 rédacteurs et 34 contributeurs issus d'une vingtaine d'établissements publics. La deuxième grande phase du projet a été la rédaction et la révision des contributions. Les derniers mois de l'expertise ont été consacrés à l'édition d'un rapport de 782 pages et de la synthèse de 128 pages d'où provient le contenu du dossier de ce numéro.

*forestière dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt »* explique Guy Landmann, responsable de ce projet, dans l'introduction du rapport de synthèse de cette expertise. « *En parallèle, une tension sociétale croissante et un contexte médiatique inédit ont été observés autour d'éléments considérés comme autant de signes d'intensification et d'artificialisation de la gestion forestière ; on y trouve, en bonne place, les coupes rases, les plantations en général et les plantations pures de conifères en particulier, surtout là où elles se substituent à des peuplements feuillus.* »

Ces constats sont en grande partie à l'origine de ce travail d'expertise. « *L'idée d'un travail spécifique sur la question des coupes rases est née au sein du Réseau mixte technologique AFORCE<sup>2</sup>, où le sujet a été discuté pour la première fois lors du Comité de pilotage du Réseau du 28 avril 2020.* » poursuit Guy Landmann. « *Plusieurs éléments de contexte sont apparus très prégnants, en particulier le besoin de traiter de manière approfondie la thématique de la biodiversité, ainsi que celle du renouvellement des peuplements forestiers dans le contexte du changement climatique.* » Le RMT AFORCE<sup>2</sup> a pris la décision de déléguer l'animation de cette expertise (cadrage, gestion logistique et financière) au GIP Ecofor avec un assentiment général dans la mesure où il n'existait pas jusqu'à présent de travaux de synthèse récent et surtout véritablement exhaustif sur ces thématiques. D'ailleurs, dès fin 2020-début 2021, ce projet a rencontré l'intérêt des ministères en charge de la Transition écologique et de l'Agriculture (MTECT et MASA), de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et de

l'Office français de la biodiversité (OFB) qui ont décidé de le soutenir et d'engager une phase de co-construction avec les experts, laquelle a consisté à délimiter les thématiques couvertes et à identifier les questions auxquelles l'expertise devait répondre.

Ce travail a poursuivi les **objectifs** suivants :

- faire un **état des lieux** des connaissances issues de la recherche scientifique et de la Recherche & Développement sur les **coupes rases** et le **renouvellement des peuplements forestiers**. Pour ce faire, l'expertise mobilise une **approche pluridisciplinaire étendue** ;
- intégrer les **attentes de la société** par le biais d'un comité consultatif des utilisateurs ;
- formuler des **pistes d'amélioration à explorer** pour les gestionnaires forestiers et, plus généralement, les acteurs de la **filière forêt-bois** ;
- éclairer les **acteurs publics** dans les domaines traités.

L'essentiel des travaux des experts en charge de ce travail s'est basé sur une **analyse de la littérature académique** existante suivie d'une synthèse des résultats disponibles.

Les présentations rassemblées dans le dossier qui suit ne donnent forcément qu'un aperçu de la somme considérable des informations rassemblées dans le rapport final de l'expertise. Les pages qui suivent ont avant tout pour objectif de donner envie aux lecteurs de Forêt & Innovation d'aller plus loin dans l'analyse de ce travail en consultant le rapport complet de l'expertise collective CRREF. Il fait partie des documents de référence à connaître pour disposer d'une analyse riche et extrêmement approfondie de ces thématiques dans le contexte du moment. ■

<sup>2</sup> AFORCE est un réseau mixte technologique (RMT) qui a pour objectif d'accompagner les forestiers dans l'adaptation des forêts aux changements climatiques, tout en renforçant les capacités d'atténuation de celles-ci. <https://www.reseau-aforce.fr>

Cet article est extrait de

# Forêt & INNOVATION

La revue technique du CNPF



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

La revue Forêt & Innovation est l'auxiliaire indispensable de tous les forestiers et professionnels de la forêt. Elle est éditée par le CNPF-IDF (Institut pour le développement forestier du Centre national de la propriété forestière).

Retrouvez tous les 2 mois un dossier thématique sur tous les sujets forestiers, présenté par les meilleurs spécialistes tout en étant accessible à tous, des rubriques variées (sylviculture, biodiversité, économie...) et toute l'actualité.

 **Disponible à l'unité : 9,50 €**

Retrouvez votre revue en numérique sur smartphones, tablettes ou sur votre ordinateur.



Abonnez-vous sur : <https://librairie.cnpf.fr/>

**BON DE COMMANDE** à retourner au CNPF-IDF - 47 rue de Chaillot- 75116 Paris

Tél : 01 47 20 68 39 - [idf-librairie@cnpf.fr](mailto:idf-librairie@cnpf.fr)

Nom/Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Tél. .... courriel .....

Désire recevoir gratuitement un numéro de *Forêt & Innovation*

S'abonne à *Forêt & Innovation* (6 numéros par an). Votre abonnement débutera à partir du numéro suivant la date de votre souscription.

France : 50 €     Étranger : 63 €     Remise spéciale Cetef : 35 €     Étudiant : 35 €

61,70 € étranger non assujetti à la TVA     Nouvel abonné : 35 €  
indiquez-nous votre n° d'identifiant .....

Souhaite commander .....exemplaires du (des) numéro(s).....de *Forêt & Innovation/Forêt-entreprise*

Frais d'envoi : 3 € pour une commande ≤ 12 € ; 7,50 € entre 12 et 70 € ; 3 € pour un montant ≥ 70 €.

S'abonne à *Forêt & Innovation* en numérique (1 an)

France et étranger : 39 € (Merci d'indiquer votre courriel)

S'abonne à *Forêt & Innovation* papier + numérique (1 an)

France : 60 €     Étranger : 73 €     Nouvel abonné : 45 €

Virement bancaire    Code IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0066 428  
SWIFT (BIC) : TRPUFRP1

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de "agent comptable CNPF"

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent.

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
CNPF  
Institut pour  
le Développement  
Forestier